



Le bâtiment central, regroupant l'administration et les salles spécialisées de physique, chimie et sciences naturelles, s'élève sur un étage de soubassement, un rez-de-chaussée et quatre étages carrés, dont le dernier, réservé aux logements, constitue un étage d'attique en léger retrait par rapport à la façade principale.

IVR11_20207500521NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation